

BCE/2023/12

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 02 mai 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 02 mai 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Recommandation de la Banque centrale européenne au Conseil de l'Union européenne
concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Central Bank of
Malta**

E17734



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 27 avril 2023
(OR. en)**

8817/23

UEM 90

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Christine LAGARDE, présidente de la Banque centrale européenne
Date de réception:	27 avril 2023
Destinataire:	Monsieur Thomas WESTPHAL, directeur général, Conseil de l'Union européenne
Objet:	RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Central Bank of Malta (BCE/2023/12)

Les délégations trouveront ci-joint la recommandation de la Banque centrale européenne BCE/2023/12.



RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 24 avril 2023

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur
du Bank Ċentrali ta' Malta/Central Bank of Malta**

(BCE/2023/12)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et
notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) À la suite de la vérification des comptes de l'exercice 2022, le mandat du commissaire aux comptes extérieur du Bank Ċentrali ta' Malta/Central Bank of Malta, KPMG, a été révoqué d'un commun accord. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2023.
- (3) Le Bank Ċentrali ta' Malta/Central Bank of Malta a sélectionné Deloitte Audit Ltd en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2023 à 2027,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

Il est recommandé de désigner Deloitte Audit Ltd en tant que commissaire aux comptes extérieur du Bank Ċentrali ta' Malta/Central Bank of Malta pour les exercices 2023 à 2027.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 24 avril 2023.

La présidente de la BCE

Christine LAGARDE